

# Séminaire du Pôle rural

1.

**Séance du mardi 16 novembre 2004**

**Jean-Marc MORICEAU et Philippe MADELINE**

**Introduction au thème et perspectives scientifiques**

**Antoine FOLLAIN**

*Maître de conférences HDR en Histoire moderne (Université d'Angers)*

**« Gouverner, dominer et servir au village, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle »**

**Robert HERIN**

*Professeur émérite de géographie (Université de Caen)*

**« Pouvoirs et conflits agraires en Espagne méridionale »**

\*\*

**Comptes rendus**

**réalisés par**

Marisa QUAGLIA (*M2 Histoire*)

José Manuel CRESPO (*Doctorant en Géographie*)

Hugues DE FOUCAULT (*M1 Géographie*) et Julien ALLEAU (*M1, Histoire*)

CETTE SEANCE INAUGURE la 11<sup>e</sup> année du séminaire organisé par le Pôle Sociétés et Espaces Ruraux de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'université de Caen. Elle est l'occasion d'annoncer l'arrivée du fonds du ministère de l'Agriculture qui pourra désormais être valorisé par les chercheurs des différentes sciences humaines au sein de la MRSH. Cette séance a également permis de faire savoir que le siège l'Association d'histoire des sociétés rurales (AHSR), qui publie la revue *Histoire et Sociétés Rurales* était désormais fixé en ce même lieu.

Après avoir présenté les dernières parutions (consultables à la table de presse durant toute la durée du séminaire) et les colloques à venir, Jean-Marc Moriceau et Philippe Madeline cèdent la parole à **Sylvain OLIVIER**, doctorant en histoire sous la direction de Jean-Marc Moriceau.

Celui-ci dresse un compte rendu du numéro 167-168 de la revue *Études rurales* parue en 2004 et intitulée : « Objets en crise, objets recomposés. Transmission et transformation des espaces historiques. Enjeux et contours de l'archéogéographie ». Ce numéro particulier entend présenter une discipline nouvellement fondée : l'archéogéographie. Les auteurs cherchent à asseoir la légitimité de cette approche novatrice des espaces en proposant un glossaire de termes spécifiques, qui ne sont toutefois peut-être pas indispensables. Les discours épistémologiques et critiques laissent une place réduite à l'étude concrète de la forme du paysage. Finalement, ce volume confirme la pensée et les études de Gérard Chouquer et chaque début d'articles déconstruit les idées reçues : les historiens sont ainsi souvent mis à l'amende. Ce numéro contribue donc à interroger les modèles érigés par « l'histoire traditionnelle » mais reste d'un accès difficile.

**Jean-Marc MORICEAU et Philippe MADELINE**

### **Introduction au thème et perspectives scientifiques**

Le séminaire de cette année s'intéresse aux rapports entre les sociétés rurales et les pouvoirs locaux. Cette année marque la réunion autour de ce sujet de chercheurs de toute la France et affiche une réelle pluridisciplinarité ainsi qu'un décloisonnement chronologique. Pour la géographie, l'échelle locale, celle de la communauté rurale est ici privilégiée. En histoire, la micro histoire – avec un cadrage sur le pouvoir au sein du village – doit être mise en avant.

La géographie du pouvoir s'inscrit dans une logique de rupture et apporte un éclairage sur l'évolution de l'organisation de la société. Les agriculteurs élus maires étaient au nombre de 37 437 en 1994. Aujourd'hui, ce nombre peut être réduit de plus de moitié. Dès les années 1980, les agriculteurs ont connu un net recul au sein des conseils municipaux même si leur nombre reste conséquent. Le vote des campagnes reste encore aujourd'hui conservateur mais l'offre électorale s'élargit et permet un choix plus large. Le fait important à retenir est la montée du vote protestataire dans les campagnes.

Le contexte de la France est particulier car l'émiettement communal du pays est un fait singulier dans l'Europe. L'attachement à la commune reste fort mais les divisions administratives actuelles ne cadrent plus avec le vécu de la population. Il faudra se résoudre à faire des choix parmi l'emboîtement de nos différentes structures (commune, intercommunalité, canton...).

Jean-Marc Moriceau mentionne le colloque dirigé par Roger Dupuis qui avait eu lieu en 1994 et qui est une véritable porte d'entrée à ce séminaire même si seuls les modernistes et les contemporanéistes étaient alors intervenus sur la question des rapports entre politique et monde rural.

1789 faisait date dans cette histoire. Maurice Agulhon, en particulier, avait inauguré cette thématique en étudiant les conséquences du choc politique que fut la

Révolution. Jean-Marc Moriceau rappelle que de nombreuses recherches des années 1960-1980 sur le rapport du monde rural et du politique ont été faites dans la lignée d'Ernest Labrousse ou d'André Siegfried. En 2004, ces courants se sont enrichis et appellent à de nouveaux questionnements.

Dans le cadre de ce séminaire, il faut retenir quatre articulations principales :

☞ **La question des élites locales.** En quoi les changements remettent-ils en cause l'identité ou la légitimité des pouvoirs locaux ?

☞ **La question de la sphère du pouvoir local.** Quels facteurs peuvent contribuer à faire changer cette sphère ?

☞ **La question de la contestation de ces pouvoirs locaux.**

☞ **L'emprise sur l'espace rural.** Quelles sont les compétences effectives des pouvoirs locaux ?

### *Première intervention*

#### **Antoine FOLLAIN**

*Maître de conférences HDR en Histoire moderne (Université d'Angers)*

#### **« Gouverner, dominer et servir au village, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle »**

Les sources mobilisées pour ce travail ont été : les procès-verbaux de délibérations, les journaux de comptes, la correspondance avec les autorités.

#### **Gouverner au village**

Les fonctions politiques et administratives reposent en général sur le volontariat. Les absences non justifiées aux assemblées municipales étaient en principe condamnables mais les amendes pour absence sont rares. Ces assemblées doivent être faites dans des lieux ouverts. Tous les habitants et les manants sont en droit d'y assister. En Normandie, le rôle de taille correspond à la liste des membres. En Anjou, l'assemblée regroupe les habitants mais aussi les biens tenants (non habitants mais ayant des possessions). L'exclusion des femmes varie selon les régions et les époques. Sous l'Ancien Régime, la femme est totalement exclue au XVII<sup>e</sup> siècle. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, seule la veuve pouvait assister aux assemblées lorsqu'elle était chef de famille. L'exclusion dépend donc du sexe mais également de la situation économique : la dépendance est un facteur de discrimination.

Il est difficile de mesurer la réalité de la démocratie villageoise. Il faut tenir compte du nombre de participants, de leur qualité, de la fréquence des assemblées. La documentation pose problème. Le nombre de procès-verbaux pourrait refléter l'esprit communautaire mais on ne peut jamais savoir s'il y en avait d'établis à

chaque assemblée. Plus on avance vers le XVIII<sup>e</sup> siècle, plus ils sont nombreux. La communauté se rassemble en général après la messe dominicale. La démocratie villageoise pourrait donc fonctionner au moins une fois par semaine mais il existe de fortes différences entre années et régions. À partir de 1787, la municipalité a l'obligation de se réunir et doit dresser un procès-verbal. Mais, dans le fond, le quotidien des communautés ne le nécessite pas toujours. La mémoire collective joue encore un rôle important.

En général, ces documents font état d'une dizaine de personnes qui signent le procès verbal. Ces 10 personnes sont des témoins, des garants des décisions qui sont prises. On ne peut aucunement déduire de ce nombre celui des participants. Il faut d'ailleurs qu'une autorité exerce une pression exceptionnelle pour obtenir un nombre plus important de signatures. Le système villageois est souvent consensuel. Il reste difficile de savoir quelle était la règle pour aboutir à la décision finale. Il semble qu'elle dépende de chaque région.

### **Dominer et servir**

Refuser de témoigner, s'exprimer par le silence est aussi une démarche politique. Des votants déçus peuvent ainsi s'abstenir de voter pour ne pas endosser de responsabilités de même qu'ils peuvent voter pour assumer un rôle. Il existe en fait dans chaque communauté un noyau de personnalités assidu et sans doute dominant dans le village (qui correspond à une quinzaine de familles en Normandie). Ce sont des familles qui ont des racines dans la communauté et un futur qu'elles n'imaginent pas ailleurs. Leur supériorité politique permet de supposer l'importance de leur contribution fiscale. Mais ces chefs de famille ne sont pas seulement de riches fermiers. Etre officier de village, c'est prendre des risques pour peu d'avantages. On est loin de la ville et des avantages dont peuvent profiter ceux qui s'engagent dans ces fonctions. Gouverner au village serait donc affaire de pouvoir mais aussi d'honneur : port de la bannière lors des processions, place privilégiée à l'église.

Le pouvoir concerne tous les habitants mais seulement une minorité l'exerce. Les officiers du village ne sont donc pas représentatifs de la population mais leur charge politique ne leur permet pas, non plus, de la dominer.

### **Débat**

**Ch. Maneuvrier.** : Est-ce que les membres du clergé, les agents du seigneur participaient à ces assemblées ?

**A. Follain.** : Le clergé local est parfois présent. Les représentants du seigneur participent assez souvent mais sont absents en Normandie, par exemple.

**B. Bodinier** : L'exposé semble sans grande certitude. Avez-vous trouvé de quoi contenter quelques interrogations finalement ?

**A. Follain** : Il faut toujours se méfier des conclusions trop hâtives. Il y a des variations entre les périodes et les lieux. De plus, dans certaines localités, peu

d'affaires publiques sont traitées et on dispose donc de peu de sources. Il faut surtout éviter de croire que le système a toujours fonctionné de la même façon. Il a pu être très différent entre le début du siècle et les années pré-révolutionnaires pour lesquelles nous sommes mieux documentés.

**J.-M. Moriceau** : L'exposé pose inmanquablement la question de la « régressivité » en histoire, et notamment en histoire sociale. Il y a toujours le danger de projeter nos connaissances d'une époque sur une autre. Les pratiques électorales ont, en effet, beaucoup changé. Pour autant, il ne faut pas négliger une vision d'ensemble des événements.

**A. Desfrieches** : Y a-t-il des officiers de village qui participent aux confréries de charité ?

**A. Follain** : Avoir été dans les confréries est un apprentissage de la choses publique. Il y a certainement une articulation entre les deux choses. L'exercice d'une fonction politique pouvait contribuer aussi à la volonté d'exercer des charges dans d'autres domaines.

**M. Boivin** : Qu'entendez-vous par absence politique ?

**A. Follain** : L'absence est un moyen de refuser la décision qui vient d'être prise. Sortir de l'assemblée au moment du vote indique que l'on refuse la responsabilité de cette décision.

**M. Boivin** : Dans les questions politiques qui se posent, y a-t-il des préoccupations autres que locales ?

**A. Follain** : Il n'y a pas d'autres échos que les affaires locales à ma connaissance.

**H. Luxardo** : Peut-on parler d'une régression de la démocratie villageoise à la fin de l'Ancien Régime ?

**J.-M. Moriceau** : La réforme de 1787 est en effet une régression démocratique, à la fois juridique et institutionnelle. Dans la pratique, cela reste à voir car beaucoup de réglementations sont contournées.

*Deuxième intervention :*

**Robert HERIN**

*Professeur émérite de géographie (Université de Caen)*

**« Pouvoirs et conflits agraires en Espagne méridionale »**

L'objectif de cette intervention est d'appréhender les pouvoirs économiques et sociaux dans les sociétés agraires méridionales plus que les sociétés politiques et leur exercice. Ma communication se fera en deux temps :

- un premier temps présentera le système andalou traditionnel, son organisation et les conflits qui peuvent en découler.

- le second temps s'appuiera sur l'exemple de El Ejido pour illustrer le cas d'un conflit ouvert.

## **Le système latifundiaire**

Ce système agricole repose sur :

- la grande propriété qui coexiste avec la micro-exploitation. On peut déjà noter la puissance et l'autorité des grands propriétaires sur l'ensemble de l'espace agricole.
- un salariat nombreux, au statut précaire (sans embauche durable), fortement hiérarchisé que donne à voir la répartition des places à la table des repas.
- une société rurale organisée en classes sociales aux contours bien caractérisés :
  - les riches (propriétaires de biens fonciers, hommes exerçant une profession libérale ou ayant des titres universitaires)
  - la classe moyenne (artisans par exemple)
  - les pauvres qui ne possèdent rien.

Cette société comprend des éléments d'unité, des valeurs partagées, comme la fête. Mais elle est surtout génératrice de conflits. La plus grande forme de contestation de cette société est la naissance d'une conscience de classe qui s'exprime dans les mouvements politiques et les syndicats. Ceux-ci tentent de promouvoir pendant plus d'un siècle une réforme agraire qui repose sur le partage équitable des terres et une meilleure exploitation afin de remédier aux problèmes que pose la nourriture de la population. La révolte de Franco va mettre à mal ces idées de réformes. Par ailleurs, la question perd de sa substance après les années 1940 :

- on assiste à une émigration massive vers les villes ou d'autres pays
- de nombreux propriétaires du système extensif sont ruinés.

Une nouvelle société agraire se dessine alors provoquant parfois une rupture avec l'ancien système.

## **L'exemple de El Ejido**

Le 5 février 2000 éclate à El Ejido, près d'Almería dans le sud-est de l'Espagne, une émeute rassemblant une partie de la population locale espagnole contre les travailleurs maghrébins employés dans l'agriculture irriguée de la commune. El Ejido est un des foyers de cette nouvelle agriculture intensive fondée sur l'irrigation, ouverte sur les marchés européens et économiquement prospère. Ce conflit est une surprise par sa soudaineté. L'évènement a de grandes répercussions : il soulève des controverses dans les sciences sociales. Des chercheurs épousent la cause maghrébine tandis que d'autres tentent de justifier les antagonistes.

Le système agricole traditionnel s'apparentait à celui des marges arides du Maghreb : une céréaliculture extensive rigoureusement dépendante des aléas des pluies associée à l'élevage sur les pentes incultes des sierras. Cette agriculture gravitait autour des *cortijos* qui rassemblaient l'habitation des propriétaires et des métayers et les dépendances des bâtiments agricoles. Elle dépendait pour les travaux agricoles de la main-d'œuvre regroupée dans les villages, subsistant difficilement d'embauches et de salaires incertains. Déshérités, peu peuplés, ces plaines ont été jusque dans les années 1950 parmi les plus pauvres d'Espagne.

Les premiers puits à débit significatif sont forés à la fin des années 1950 ; des barrages hydrauliques de petite capacité sont édifiés. Débute alors l'irrigation moderne dont l'expansion fulgurante submerge les quelques îlots d'irrigation séculaire. En quelques décennies, l'irrigation bouleverse l'agriculture, les paysages, l'habitat, la société. A ainsi été mis en place un système agricole très sophistiqué de haute technologie, associant serres et tunnels plastiques. Il s'insère parfaitement dans la sphère de dimensions internationales de l'agribusiness capitaliste. Jusqu'au milieu des années 1980, l'État et ses services bancaires et techniques ont encouragé et encadré l'exploitation des aquifères et la multiplication des cultures sous plastique. Désormais il prétend limiter l'extension des surfaces irriguées : nombre d'agriculteurs se sont ainsi mis dans l'illégalité en exploitant des serres clandestines.

Le miracle de l'eau et de l'irrigation à haute productivité est inséparable du contexte démographique et sociologique. Un tel système agricole exige une main-d'œuvre nombreuse ; il est fondé sur une petite paysannerie de pionniers qui sont venus dans les années 1960-1970 des sierras voisines avec l'espoir de gains rapides. À partir du début des années 1980, El Ejido commence à manquer à la fois d'eau et de bras. Le besoin de main-d'œuvre est tel que les zones littorales de l'Espagne du sud-est deviennent terres d'immigration étrangère. Les émigrants viennent en majorité du Maroc et de l'Équateur. C'est une main-d'œuvre souvent désarmée et vulnérable qui s'offre aux employeurs, maîtres de l'embauche et du salaire. Les tarifs officiels de rémunération ne sont pas respectés, les logements sont de fortune. Ces émigrés sont souvent coupés de la vie sociale locale. Se côtoient ainsi la richesse, souvent ostentatoire et l'exploitation de travailleurs qui contribuent à cette richesse.

L'assassinat d'une jeune espagnole par un déséquilibré marocain met le feu aux poudres. Deux mille espagnols opèrent une ratonnade en règle en pourchassant les Maghrébins. Ces violences xénophobes rencontrent dans la population locale un large appui. Au détour des déclarations, on pressent des motivations inconscientes. La région était restée durant deux siècles une marge frontalière d'insécurité après la reconquête chrétienne des terres mauresques. La recherche historique et anthropologique se devrait d'éclairer la part de cet inconscient historique et des affabulations auxquelles il donne lieu. Il faut noter que les rapports avec les autres étrangers sont beaucoup moins tendus.

Les événements ont eu un large écho en Espagne et dans toute l'Europe. Les ouvriers marocains se sont mis en grève ; un accord a été rapidement conclu mais les termes mêmes de cet accord ne seront pas respectés par les employeurs. Le racisme quotidien persiste. Le problème social demeure donc entier. Cette société rurale où l'on est catholique par tradition est socialement et politiquement conservatrice. Les émigrés d'origine étrangère ne forment qu'une société de l'ombre. La coexistence entre ces deux sociétés que relie le travail mais que tout oppose est susceptible d'éclater en une fracture sociale et culturelle ouverte.

## Débat

**P. Madeline** : Est-ce une situation unique en Europe ? Le poids de l'histoire (l'occupation maure) n'est-il pas fondamental pour comprendre ces événements ?

**R. Herin** : Au Portugal ou en Sicile, on retrouve également ce système latifundiaire mais ici la particularité est ce courant d'émigration maghrébine rurale.

**J.-M. Moriceau** : À Cordoue, depuis 20 ans, existe un groupe travaillant sur les transformations des cortijos du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. On sent dans cet exposé le poids de l'histoire économique labroussienne : économie et société sont les clés du conflit. D'autre part, on retrouve les données de l'ethnologie (avec l'exemple de la table). Troisième remarque : les conflits autour du pouvoir économique peuvent être issus de résurgences historiques comme c'est le cas ici.

**R. Herin** : J'ai longtemps cru qu'il n'y avait pas de racisme en Espagne et cet exemple l'infirmes.

**P. Brunet** : L'Espagne a tenté, depuis ces dernières années, d'apporter des solutions aux problèmes de l'immigration.

**R. Herin** : C'est difficile. Pour les clandestins, le travail en Espagne permet d'accumuler des ressources avant de repartir.

**R. Calmès** : Vous avez précisé que les propriétaires espagnols actuels à El Ejido étaient eux-mêmes des émigrés. Est-ce qu'ils étaient originaires de la région ? Comment s'est passée la libération foncière ? Y a-t-il des immigrés maghrébins qui se sont infiltrés dans ce processus ?

**R. Hérim** : Pour la dernière question, la réponse est non. Il n'y a pas d'intégration des Maghrébins contrairement aux Équatoriens en phase d'insertion (plus par les femmes que par les hommes d'ailleurs). Les équatoriens s'installent tandis que les Maghrébins ne sont que de passage. Pour ce qui est de la libération foncière, elle se fait par opportunité de vente de terre. La vieille aristocratie a en effet vendu ses terres. Les nouveaux propriétaires sont originaires des sierras alentours.

**M. Boivin** : Quelle est la lecture politique faite par la gauche de ces événements ?

**R. Hérim** : La gauche a généralement suivi le mouvement local. Seules quelques associations ont tenu dans un premier temps.

**P. Brunet** : Quelle est la composition actuelle de la classe politique ?

**R. Hérim** : Lors des premières élections dans les années 80, le pouvoir économique fut rarement au premier plan du pouvoir politique. Il y a généralement des personnages de second rang. Le pouvoir économique n'est pas au premier rang mais il est représenté.

**Ch. Maneuvrier** : Quel est le rapport entre le pouvoir politique local et les élites économiques ?

**J.-M. Moriceau** ajoute : S'il y a dichotomie entre les deux, ne serait-ce pas parce que les élites économiques ont des intérêts qui dépassent largement le cadre local ?

**R. Hérim** : Le pouvoir local n'est pas l'enjeu le plus important pour ces élites en particulier avec cet élargissement du marché de plus en plus important. Il serait intéressant de voir quels sont les relais entre pouvoir politique et pouvoir économique ?

**Ch. Maneuvrier** : Cette dichotomie est donc surprenante sous l'Ancien Régime car les marchés étaient moins importants.



**J.-M. Moriceau** : Sous l'Ancien Régime, le pouvoir local expose à des risques. Le contrôle est suffisant. Exercer le pouvoir et accepter de l'exercer, c'est reconnaître son appartenance au territoire, affirmer une identité dans un espace approprié.

**R. Hérin** : Oui, mais on peut aussi ajouter que l'accession au pouvoir est le signe d'une ascension sociale. La reconnaissance, le symbolique ont ici toute leur importance.

**R. Calmès** : Aujourd'hui, exercer le pouvoir est une reconnaissance de la valeur de l'individu et de sa capacité à entreprendre, à développer.

**J. Rivière** : Quel est le lien entre participation politique et position sociale ? Quelle est la place de l'engagement individuel ? Il est certain que certains salariés n'ont pas le temps d'exercer une fonction politique.

**R. Hérin** : La question de la disponibilité est importante, mais alors renversons les perspectives : l'accès à ces fonctions n'exige-t-il pas certaines compétences ?

**J.-M. Moriceau** : Pour les classes moyennes, la retraite permet une plus grande participation politique. L'enjeu est là : pourquoi le pouvoir politique n'est pas exercé par la couche supérieure du pouvoir économique mais celle juste en dessous ? Les élites économiques désertent le pouvoir au village, rejettent la responsabilité qui pourrait leur incomber.

**R. Hérin** : L'exercice du pouvoir local n'est pas le fait des aristocrates mais des laboureurs dont le rayon économique était celui de la commune.

**Ch. Maneuvrier** : L'exercice du pouvoir permet peut-être aussi une promotion sociale, et serait donc un investissement pour les générations futures.

**J.-M. Crespo** : Comment peut-on expliquer les événements de El Ejido ?

Cette ville connaît le taux le plus élevé d'immigration maghrébine dans une population qui n'est pas habituée à voir des gens différents. Les immigrants connaissent donc un problème d'intégration. Celui-ci est d'autant plus fort chez les maghrébins car ils ne veulent pas s'intégrer. Face à eux se trouvent des nouveaux riches qui sont conscients d'avoir joué un rôle essentiel dans la mise en valeur de la région. Aujourd'hui, la législation sanctionne de lourdes peines quiconque emploie un immigré sans contrat de travail. Beaucoup arrivent et ne trouvent pas de travail dans la « mine d'or » d'El Ejido.

Pour conclure, je dirai que la société espagnole n'est pas raciste mais qu'elle n'est pas encore habituée à voir des étrangers. Il y a une réelle différence entre les générations nées après les années 80 et celle qui a par exemple composé les propriétaires à El Ejido.